

Qu'est-ce qu'un picardisme en français préclassique ?

1. Le français préclassique au carrefour de tendances centrifuges et centripètes

On sait qu'au XVI^e siècle les parlers locaux conservent, et conserveront jusqu'au XX^e siècle, toute leur vitalité dans une très large fraction de la population française. Leurs différences sont alors si marquées que nous avons toutes les preuves pour affirmer que la compréhension est difficile, parfois impossible, entre ceux qui parlent des dialectes différents (Longeon 1989, 5).

Il existe un français régional très vivace, et aussi sur le plan littéraire : nombre de grands auteurs sont d'abord des provinciaux. A cette époque, la littérature a très largement, en dehors de Paris, des représentants et des foyers. Bien des auteurs introduisent dans leurs ouvrages des mots du terroir. Les auteurs de la Pléiade, en particulier, en font une doctrine ; Ronsard lui-même est revenu sur cette question par trois fois. Ainsi, dans son *Abrégé de l'art poétique françoys* (1565-1587) :

Tu scauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables les plus significatifs des dialectes de nostre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres ne signifians, ne se faut soucier, s'ils sont gascons, poitevins, normans, manceaux, lionnois ou d'autres pays, pourveu qu'ils soyent bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire.

Même Montaigne se permet d'user de tournures méridionales quand le français n'exprime pas toutes les nuances de sa pensée.

On connaît son mot : « Le gascon y arrive, si le français n'y peut aller », qu'il faut cependant replacer dans son contexte¹.

On retrouve les mêmes idées, souvent amplifiées, chez tous les disciples de Ronsard. Ainsi Baïf, de divers langages

« Picard, Parisien, Touranjeau, Poitevin,

Normand et Champenois mella son Angevin. » (*Au Roy*)

Un obscur, Filbert Bretin, supplie qu'on ne croie pas les mots bourguignons épars dans ses *Poésies amoureuses* « laissez la par ignorance ou oubliance, alors qu'il les a mis a son escient, pour faire comme les autres poètes de ce temps, et exalter sa langue maternelle. » Jacques Peletier du Mans part du même principe que tous les dialectes sont français, puisqu'ils sont du pays du roi et trouve que « les mots paisans se mettent au poeme. »

Les mots dialectaux constituent également comme un trésor d'archaïsmes dont les poètes sont les dépositaires : les dialectes conservent des vieux mots. Ronsard invite ainsi les poètes à remettre en usage « les antiques vocables et principalement ceux du langage Wallon et Picard lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue françoise... de celle qui eut cours après que la Latine n'eut plus d'usage en nostre Gaule. » (Préface posthume de la *Françiad*e, XVI, 348-349).

La réalité régionale s'impose aussi aux théoriciens du langage : en 1529, Geoffroy Tory (suivi en cela par Olivétan) peut envisager, pour l'écriture du français, une sorte de système à la grecque, qui intégrerait les variétés régionales :

Nostre langue est aussi facile a reigler et mettre en bon ordre, que fut jadis la langue Grecque, en laquelle il y a cinq diversites de langage [...], qui ont certaines differences entre elles en Declinaisons de noms, en Conjugations de verbes, en Orthographe, en Accentz et en Pronunciation [...] Tout ainsi pourrions nous bien faire, de la langue de Court et Parrhisiene [Parisienne], de la langue Picarde, de la Lionnoise, de la Lymosine, et de la Prouensale... (*Champ Fleury*, 1529, f° 4 v°-5) (Baddeley 1995, 92-93 et 1993, 98).

De même, l'imprimeur parisien Robert Estienne accepte d'imprimer, en 1531, la grammaire française de Jacques Dubois dit Sylvius, *In linguam gallicam Isagogue*, qui est riche de traits picards (son auteur est originaire d'Amiens). C'est que, membre du trio des grammairiens picards, Dubois y donne de nombreuses référé-

1 — C'est ce que note J.-M. Eloy : « encore faut-il préciser que Montaigne méprise souverainement le périgourdin qui l'environne, et n'exalte (relativement) le gascon que quelques années après la « Renaissance littéraire gasconne » à laquelle prend part son ami Du Bartas » (Eloy 1997, 67). Et il renvoie sur ce point à R. Lafont (Lafont 1968).

rences au picard, quelquefois au normand, au bourguignon, au lorrain, au lyonnais, à la langue d'oc, une fois au wallon. Il cite l'*eve* et l'*egue* à côté de l'eau, les picardismes *raïne* (rana), *hain* (hamus), *caulce* (caliga), *reue* (rota), *lange* à côté de *linge*, et les nombreux termes en *el*, *coultel*, *castel*, *pel*, *cervel*, *vel* (veau), *ocel* (oiseau), doublets des français en *eau*. *Bosc* est flamand, tandis que *pastre* est de la Narbonnaise. (Terreaux 1968, 252)

On verra que Bovelles, tout en estimant qu'il est vain de chercher où se trouve le dialecte modèle de la Gaule, ne manque pas, à l'occasion, de relever les analogies dont il est fier, puisqu'il est Saint-Quentinois, entre le latin et le picard.

Dans la *Precellence du langage françois* (1579) et dans les *Hypomneses* (1582), Henri Estienne défend les provincialismes, comme il fait des vieux mots, jugeant que le français a un avantage sur l'italien, dont les dialectes sont moins riches et ne peuvent « se mesler au toscan non plus que le fer avec l'or ». Il admet ainsi qu'on aille chercher dans les provinces non seulement les proverbes, mais tous les mots et façons de parler qui s'y trouvent, sauf, pour ne pas bigarrer le langage, à les cuisiner à notre mode « pour y trouver goût ». Et il reprend l'exemple de la Grèce :

Quamvis Gallica lingua in ea potissimum quam dixi Galliae parte (Paris) sedem habeat, non paruum, tamen illi decus atque incrementum sunt dialecti : atque ibi quidem commoratur, sed tamen ita ut per has, tanquam colonias, longe illi sit iucundissimum aliquando expatiari, ac nonnulla quae illis propria sunt vocabula domum referre (31)/Bien que la langue française ait son siège surtout dans la région de France que j'ai dite, les dialectes sont cependant pour elle une parure et un enrichissement et, si elle a sa demeure ici, il lui est parfois très agréable de faire des promenades dans ceux-là, comme dans des propriétés de campagne et de ramener chez elle quelques-uns des mots qui leur sont propres (262) (*Hypomneses*, éd. Chomarat)

Il établit un rapport entre les formes dialectales ou françaises et les formes d'autres langues, s'inscrivant dans les essais d'approche des lois générales du langage, qui se font jour au XVI^e siècle. Ainsi dans les *Hypomneses* encore, *becquebo* picard est rapproché de *druokolapatès*, dans les remarques portant sur l'analogie « externe » entre deux langues différentes : « Les Picards appellent *becquebo* (= *qui becquette le bois*) l'oiseau qu'en français on nomme *picmar*. Or les Grecs désignaient le même animal par le terme de *druokolptès*, qui signifie *qui becquette les chênes* » (*Hypomneses*, 170 et 386, éd. Chomarat, relevé par Glatigny 1992, 181)².

2 — C'est bien le nom qui est enregistré dans la plupart des points d'enquête de

Ce recours au grec pour tirer la langue française hors de l'enfance, n'est pas unique ; Muret le fait en 1553 à propos de l'expression *Parmi leur cheute*, sonnet 37, 2 de Ronsard (1552) : « *Parmi*, au lieu de *par*, est un mot Vandomois, non toutefois à rejeter : car comme les Poetes Grecs ont librement usé des Dialectes, c'est à dire des differences de la langue Grecque, ainsi faut-il permettre aux François, qu'ils usent, avec modestie, de celles de la langue Française, si nous voulons la tirer hors d'enfance. » (Terreaux 1968, 190). Et, souligne encore L. Terraux, Ronsard s'inscrit dans la lignée de ceux qui, de Tory à Fauchet, et plus tard à Ménage, puis à Lacurne de Sainte-Palaye... s'affligent de voir disparaître dans un trop rapide oubli le trésor de l'ancienne littérature et de l'ancienne langue. « Le langage d'aujourd'uy est changé en mille façons du Langage qui estoit il y a Cinquante ans ou environ... On porroit trouver Dix Milliers de telz motz et vocables laissez et Changez Desquelz cent aultres Autheurs usioient au temps passé », écrit déjà Geoffroy Tory en 1529.

On peut aussi rappeler la comparaison célèbre de la langue française à un homme riche qui a plusieurs maisons : « Notre langue est comme un homme riche qui « n'a pas seulement une belle maison et bien meublée en la ville, mais en ha aussi es champs, en divers endroits, desquelles il fait cas, encore que le bastiment en soit moindre et moins exquis... pour s'y aller esbattre, quand bon luy semble de changer d'air. »

À cette image répondra la position d'Étienne Pasquier, telle qu'on la rappellera ci-dessous.

Témoignant de ce courant, le nombre de mots dialectaux introduits dans les écrits du XVI^e siècle est considérable. L'influence gasconne a ainsi été étudiée dans son ensemble par Lanusse (Lanusse 1893), même si ce dialecte, répandu dans les armées et à la Cour, n'a pas pénétré très avant, victime d'une sorte de censure. Ceux qui ont gasconnisé sont la plupart du temps des grands seigneurs, des soldats, qui ne savaient pas écrire correctement. Et il ne s'est jamais agi, comme on l'a dit avec exagération, de « rétablir la féodalité dans le langage alors qu'elle disparaissait dans l'État. »

Le trait régional est aussi visible dans le domaine de la prononciation, qui déteint sur les variantes graphiques, comme le note N. Catach en évoquant les picardismes de J. Dubois, les lyonnismes de Meigret, les gasconnismes de Montaigne ; les ouismes... (Catach 1968, 16) : Ronsard et Du Bellay introduisent dans leurs vers les prononciations de l'Anjou et de la Touraine. Quand

Ronsard accepte *trope* à côté de *troupe* (sous prétexte que les Grecs hésitaient entre onoma et ounoma), il hésite entre la prononciation parisienne et celle de la vallée de la Loire.

La controverse sur la prononciation est rappelée par L. Terreaux (Terreaux 1968, 61-62) : « On sait l'importance que prenait aux yeux des érudits et des grammairiens du xvi^e siècle la *prolation* dialectale³. Geoffroy Tory estime dans le *Champ Fleury* qu'il ne serait pas difficile de mettre en bon ordre la langue et donc la prononciation, malgré les dialectes qui se partagent le français. La *prolation* dialectale alimente les controverses de Meigret avec Peletier et Des Autels ». Et de citer l'argumentaire développé par les trois grammairiens : Peletier accuse Meigret de prononcer *trouph*, *noutres*, *coute*, *clous*, *nous anciens*, pour *troph*, *notre*, *côte*, *clos*, *nos anciens*, mais *coleur* et *doleur*, en épousant « affectueusement la prolation de <son> païs. » Peletier prétend connaître le véritable usage, celui de la Cour :

« Je te prie Meigret, n'épousons point si affectueusement la prolation de notre pays... Sans point de faute, j'ose dire cela de moi, que j'ai toujours pris peine de parler et prononcer correctement autant qu'un autre. Et combien que je sois d'un pays, où la prolation, voire le langage sont fort vicieux (comme je suis contraint de confesser), toutefois je pense avoir gagné ce point au moyen de la reformation que je me suis imposée moi-même, qu'à bon droit ne se pourra dire de moi que mon parler sente son terroir.

Et parce que j'ai toujours été de l'opinion de ceux qui ont dit qu'en nostre France n'y a endroit où l'on parle François, fors là, où est la cour, ou bien là où sont ceux qui y ont été nourris, je m'y suis volontiers jeté toutes les fois qu'en ai eu l'occasion : laquelle assez de fois j'ai eue, principalement du vivant du très chrétien Roi François... An la Court duquel j'ai eu assez bonnes entrées... m'approchant des personnages qui avaient crédit, faveur et manieement d'affaires : qui sont ceux pour le plus, qui parlent le mieux. Mais certes de tous ceux là, je n'en ouïs jamais un qui prononçât les mots ainsi que tu nous les écris. » (*Apologie*, 30)

À quoi Meigret fournit la réponse dans la préface du *Menteur* traduit de Lucien. Lui aussi a fréquenté la Cour : « De même avis aussi a été <à savoir que l'orthographe française est aberrante> comme de naguères j'ai entendu, le feu Roi dernier trespasé, en débattant souvent la grande superfluité des lettres de noutre écriture. » Finalement c'est Des Autels, plus sagace qu'on ne l'a dit, qui

3 — C'est le terme savant calqué du latin pour désigner la prononciation, comme chez Charles de Bovelles : « Item autem, Germani et Hispani sicuti etiam praemisimus, in prolacione litterae V, longe a Galli differe noscuntur » (*Liber differentiae*, 24, 31, éd. Dumont-Demaizière 1973, 71, dans le glossaire des termes techniques se rapportant à la langue).

voit juste : il ne faut pas se fier, comme Meigret dans sa *Grammaire*, à l'usage des Courtisans « veu leur tant estrange et variable mutation : joint que la Cour est un Monstre de plusieurs testes, et consequemment de plusieurs langues, et plusieurs voix. J'y ay connu que la prononciation de tous n'y est pas mesme, tant pour avoir hanté familièrement aucuns naïfz Courtisans que pour y avoir arresté aucune fois quelques jours » (*Replique*, 22)

Cependant, à tous ces éléments favorisant la variance et la diversité régionales, ou les intégrant dans l'élaboration du « nouveau français », s'oppose le flux montant d'une tendance centripète donnant le pas au parisien de l'Ile-de-France, qui est considéré de plus en plus, au *xvi^e* siècle, comme une référence normative, des réticences se manifestant, chez les grammairiens, pour écrire en dialecte. Car de la pureté de la langue, c'est Paris qui est le dépositaire, comme le proclame H. Estienne, qui s'en fait le champion : « Sermonis enim vere Gallici (sicut et ipsius Galliae) metropolim esse Luteciam dico » : « Car j'affirme que la capitale de la vraie langue française (comme de la France elle-même) c'est Paris » (H. Estienne, *Hypomneses*, Au lecteur, (29) et 260).

Et ce parisien peut être celui de la Cour, l'influence croissante de la Cour en matière de langage étant confirmée par les grammairiens. D'après Meigret, Peletier, Ramus (1572), Pillot (1572), le français de référence est celui de Paris, et à Paris, celui de la Cour. La Cour serait le lieu du bon usage, dont la pureté est un modèle. Ce serait donc le langage des Parisiens qui peut servir de norme. Quand Montaigne emploie le français de Gascogne, c'est-à-dire le français régional de Bordeaux, le Parisien Etienne Pasquier en est choqué, et cela fera horreur aux puristes du *xvii^e* siècle. Etienne Pasquier va plus loin cependant ; pour lui, en écho à la fameuse image sur la maison hospitalière accueillant les provincialismes, la pureté de nostre langue « ne fait sa demeure ni en la cour du roy, ny au Palais », et les provincialismes peuvent embellir la langue française, s'ils sont sélectionnés :

Je suis d'advis que ceste pureté n'est restraite en un certain lieu ou pais, ains esparse par toute la France. Non que je vueille dire qu'au langage Picard, Normant, Gascon, Provençal, Poitevin, Agevin, ou tels autres, séjourne la pureté dont nous discourons. Mais tout ainsi que l'Abeille volette sur unes et autres fleurs, dont elle forme son miel, aussi veux-je que ceux qui auront quelque asseurance de leur esprit, se donnent loy de fureter par toutes les autres langues de nostre France, et rapportent à notre vulgaire tout ce qu'ils trouveront digne d'y estre approprié (*Lettres*, II, 12 (vers 1560)).

De l'ensemble des idiomes on peut ainsi tirer des ressources aptes à embellir le vulgaire, qui est la langue de Paris.

Les guerres de religion poussent par ailleurs la noblesse de Cour à s'installer en province. Parallèlement à la construction des châteaux de la Loire naît aussi le préjugé que seule cette région parle le meilleur français, ou du moins un français pouvant servir de modèle du bon usage, comme le fait Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, sans lui donner cependant l'égalité avec le parisien.

Mais surtout cette idée en rejoint une autre, mieux fondée celle-là : dès cette époque, on considère que le français risque d'être contaminé par les langues étrangères : l'adversaire le plus tenace est alors l'italien. Henri Estienne le souligne encore, qui recommande de chercher la pureté de la langue chez les parlementaires, car la Cour est infectée d'italianismes :

Ac merito certe urbs ista primum hac etiam in laude locum obtinet, non quod ab aula frequentetur (fuit enim tempus quum in ea sermonis puritas quaerenda esset : at nunc in eo, sicut et aliis in rebus, miram et plane depravatricem licentiam usurpat) sed quod eam curiam habeat quae Parlamentum vernacula voce nominatur : ubi licentiosus sermo tam raro, quam frequenter in aula, auditur.../Vraiment il est juste que cette ville occupe le premier rang aussi pour ce mérite, non point parce que la cour y réside (car s'il y eut un temps où c'est là qu'il fallait chercher la pureté de la langue, aujourd'hui sur ce point comme sur d'autres elle fait preuve d'une extraordinaire licence et tout à fait corruptrice), mais parce qu'elle possède l'assemblée qu'on nomme en vernaculaire Parlement, où le langage incorrect est aussi rare qu'il est fréquent à la cour... (*Hypomneses*, éd. Chomarat, 31/262, Au lecteur).

Et de ce fait on luttera principalement contre les parlers d'oc.

Donc, sur le plan synchronique commence à se dessiner une norme et un centre de référence : le « parisien » de la Cour, sinon du Parlement.

En ce sens, une coloration régionale trop marquée devient l'objet de réprobation : on s'est volontiers moqué dès le premier tiers du siècle des « lyonnismes » de Meigret, comme des « picardismes » de Dubois dans son *Isagogue*, dont le système orthographique d'une extrême complexité déroute par ailleurs (Catach 1968, 39) : si R. Estienne accepte de le publier en 1531, en 1537 le même Estienne fait imprimer sa propre grammaire française, disant que celle de Sylvius est trop empreinte de picardismes :

Pourtant que plusieurs desirans avoir ample congnoissance de nostre langue François, se sont plaints a nous de ce qu'ils ne povoyent aisement s'aider de la Grammaire François de Maistre Lois Maigret [...] ne de l'Introduction a la langue François composee par M. Jacques Sylvius medecin, pourtant que souvent il a meslé des mots de la Picardie dont il estoit (*Traicté de la grammaire François, Préface*). (Baddeley, *ibidem*).

C'est au nom de la norme « parisienne » qu'Henri Estienne tourne en dérision les picardismes typiques qu'il trouve dans la grammaire de Cauchie, en épinglant *Cherfs* et *Ancestres* :

Ex his discant Germani, caeterique à me nominati modo populi, non temere cuius Gallicae linguae praeceptorem se profitenti fidem habere. Neque enim pluribus exemplis ad hoc confirmandum opus esse puto. Imo vero addam duo, *Cherf* & *Ancestres*, quae apud unum eorum (cum cuius secundo loco mentionem feci) leguntur, pro *Cerf* & *Ancestres*. Haec enim restabat adiciere, ut non omitterem quae ipsis etiam nostrae Galliae pueris risum mouere possent/D'après cela que les Allemands et tous les autres peuples que j'ai nommés à l'instant apprennent à ne pas croire à la légère quiconque se proclame professeur de langue française. Car je ne pense pas qu'il faille davantrage d'exemples pour confirmer ce que je dis. Néanmoins j'en ajouterai deux *Cherf* & *Ancestres* qu'on lit chez l'un d'eux (celui dont j'ai fait mention en second lieu) au lieu de *Cerf* & *Ancestres*. En effet il me restait à ajouter ceux-là pour que je n'oublie pas ce qui pourrait faire rire même les enfants de notre France (*Hypomneses*, éd. Chomarat, 256/460).

L'emploi de mots dialectaux revendiqué par Ronsard et la Pléiade, encore qu'il soit bien discret dans le recueil des *Odes* de 1550, déconcerte aussi les contemporains. « Passe pour quelques mots savants qu'après tout Marot et Saint-Gelais avait glissés ça et là dans leurs vers : c'était un indice de culture. Mais réhabiliter les mots du terroir pour les faire entrer dans la langue littéraire paraissait saugrenu. L'agressivité manifestée par Ronsard à l'égard des « consciencieux poètes » qui lui reprochent « son patois » est, sur ce point, le témoignage d'un échec. » (Terreaux 1968, 49-50)⁴

Les provincialismes sont alors facilement pointés du doigt comme marqués diastratiquement, la tendance étant de considérer comme provincialismes des traits qui n'en sont point.

4 — Depuis l'achèvement de mon livre, Lecteur, j'ai entendu que nos consciencieux poètes ont trouvé mauvais de quoi je parle (comme ils disent) mon Vandomois, écrivant ores charlit, ores nuais, ores ullent, & plusieurs autres mots que je confesse véritablement sentir mon terroi... (*Les quatre premiers livres des Odes* (1550), éd. P. Laumonier, Paris, rééd. 2001, *Suravertissement au lecteur*, p. 57)

Un mouvement se dessine au cours du siècle pour effacer ce qui est considéré comme régionalement marqué, dont témoigne Ronsard dans la correction des *Odes* et des *Amours* à travers ses éditions successives : *hurter* (I, 148, 4, éd. P. Laumonnier) est ainsi remplacé par *heurter* (1567), Meigret considérant encore *hurter* comme un picardisme dans le *Menteur*.

Dans sa *Pleine Rhétorique*, Fabri se moque ainsi de ceux qui usent de provincialismes, ceux-ci étant incompréhensibles, en citant des vers émaillés de mots obscurs, et il épingle sur ce point ce qu'il appelle « la diphtongue picarde » (type *duire* /*cire* – et *lieux*/*gracieux*, 1 syllabe et 3 syllabes) !! On voit que le picard prend ici une extension très large.

Du côté des grammairiens et des théoriciens de la langue, la question de l'intégration des parlers locaux ne manque pas d'animer les débats, en allant vers un raidissement normatif, comme dans les *Discours non plus mélancoliques, que divers de choses même ment qui appartiennent à notre France*, publiés en 1557, à Poitiers, par le célèbre imprimeur Enguilbert de Marneff, et attribués parfois à Bonaventure des Périers. Après avoir déploré que « l'art de la grammaire » soit une chose « fort mal plaisante » qui lui a fait maintes fois montrer le cul au vilain qui sottement la lui enseignoit », l'auteur voudrait que les grammairiens « s'accordassent de quel langage de notre Gaule ils veulent faire grammaire, et que tous l'entendissent bien, ni mêlassent rien de leur terroir, se curassent fort bien les oreilles pour connaître la prononciation et accent et ne cherchassent cinq pieds en un mouton qui n'en a que quatre. »

Cependant, dans ce mouvement d'unification de la langue, prôné par les théoriciens, le picard peut occuper une position privilégiée, qu'expliquent plusieurs facteurs soulignés par S. Baddeley, observant la coïncidence curieuse entre le grand nombre de personnages importants du mouvement réformateur originaire de la Picardie et le nombre non moins notable des grammairiens et des linguistes, tels Jacques Dubois, Gilles du Wes, pédagogue, auteur aussi d'une grammaire française à l'usage des Anglais, Charles de Bovelles – dont il sera question ci-dessous –, Pierre de la Ramée, pour ne rappeler que les plus célèbres. Frappant est en particulier le nombre de personnalités appartenant à la fois aux deux groupes, celui des réformateurs et celui des linguistes. (Baddeley 1993, 63-64 ; Baddeley 1995, 93-94)⁵

5 — L'argumentation développée par S. Baddeley se trouve à peu de choses près dans sa thèse, publiée en 1993, soit l'année suivant la tenue du colloque sur Lefèvre d'Étaples, dont les actes sont publiés en 1995. D'où les deux références.

Plusieurs raisons pourraient, selon elle, expliquer cette convergence :

— la situation géographique de la Picardie, région frontière propice à la circulation des personnes et des idées, et exposée très tôt à la pénétration de la propagande luthérienne ;

— sa situation de contact linguistique, avec diglossie du picard et du français, en contact avec le flamand et avec l'anglais – les Anglais occupant Boulogne à cette époque – ce type de situation favorisant, grâce au passage constant d'une langue à l'autre, la comparaison des langues et les réflexions théoriques à leur sujet ;

— sa tradition littéraire et intellectuelle très riche, ainsi que la situation privilégiée du picard par rapport au latin : s'inscrivant dans le grand mouvement des sciences comparées visant à fonder l'autorité des langues vernaculaires (Dubois 1970, 14), l'affinité du grec et du français, défendue par Joachim Périon, Henri Estienne, Jean Picard, Blasset, a son correspondant dans l'affinité du picard et du latin, plus étroite, par sa prononciation, du latin classique ou des humanistes, que celle qu'offre avec le français cette langue de référence : comme le dit Geoffroy Tory dans son *Champ fleury* (1529, f° 55 v°) : « il n'y a Nation en France qui prononce [le latin] myeulx que les dicts Picards ». (Baddeley, *ibid.*)⁶

2. Grille de classement et paramètres définitionnels des picardismes

Si la question des picardismes se situe dans cette polémique complexe mettant en jeu les forces unificatrices tendant au fixisme et à la norme et les forces variationnelles tendant à la souplesse, il faut aussi tenter de définir les paramètres intervenant dans la définition des picardismes, soit les paramètres diatopiques, diastratiques et diachroniques, non sans avoir auparavant esquissé la grille idéale dans laquelle il faudrait inscrire largement les types de régionalismes, à quelque région qu'ils appartiennent.

2. 1. Grille de classement : types de régionalismes

— Régionalismes lexicaux, consistant dans l'emploi de lexies propres à une région ou un ensemble de régions, qui peuvent présenter plusieurs cas de figure :

6 — Les traits spécifiques de la prononciation du picard s'accordent ainsi :
 – par la chuintante avec la nouvelle prononciation humaniste du latin, prononçant le *c* chuintant dans *soste*, *Cicero*, etc.
 – par les gutturales avec la prononciation traditionnelle, inchangée : *gamba* : *gambe*.
 Ce que relèvera Bovelles, comme on le rappelle ci-dessous.

• régionalismes encore attestés dans les parlers modernes, mais connaissant une plus large diffusion en français préclassique : exemple de *devantier* au sens de « tablier » (FEW24, 8 b sous Abante) dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, relevé par V. Mecking, qui souligne sa régionalité surprenante (Mecking 2000-2001, 67) : « En dehors d'une attestation dialectale écrite pour le XVI^e siècle, *devantier* est extrêmement vital et dynamique dans de nombreux parlers modernes du Nord-Est de la France, surtout en Lorraine, en Bourgogne et en Franche-Comté, avec un débordement moins important vers le centre de la France. » Le terme est enregistré sous la forme *dv(e)té* par G. Aub-Büscher dans son étude sur *Le parler rural de Ranrupt (Bas-Rhin)*, p. 183. Cf. encore un *dèvètey de chtauy* à Labaroche, dans un court récit de Gaby Baumann retraçant la journée d'une fermière. Il s'agirait donc chez Tabourot, selon V. Mecking, d'un régionalisme lexical qui « s'est dérégionalisé passagèrement aux XV^e et XVI^e siècles. »

• régionalismes disparus des parlers modernes.

— régionalismes sémantiques, consistant dans l'emploi de sens spécifiques à une aire régionale ou un ensemble d'aires régionales. Le régionalisme sémantique peut se croiser avec le régionalisme lexical : exemple de *osiere* dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, au sens de « branche d'osier » relevé par V. Mecking (*ibid.*, 70) : si *osiere* au sens d'« osier » est du nord de la France, attesté essentiellement pour l'aire normanno-picarde, la Belgique, la Lorraine et la Bourgogne, supplanté progressivement par le synonyme *osier*, il a chez Tabourot une acception secondaire signalée essentiellement pour la Belgique, le Centre ainsi que la Bourgogne, dont Tabourot est originaire.

— régionalismes de construction : exemple de *de hasard* dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, au sens de « par hasard, rarement », relevé encore par V. Mecking (Mecking 2000-2001, 69), qui le signale, toutes acceptions confondues, pour la Bourgogne, le Centre et le Centre-Ouest, au regard de *par hasard*, qui l'a concurrencé.

— régionalismes phonétiques et de prononciation consistant dans le traitement phonétique particulier de certaines lexies, qui peut couvrir des aires plus ou moins étendues :

• exemple de *carculer* pour *calculer*, relevé par V. Mecking dans la farce de *George le veau* éditée par A. Tissier dans le tome II de son *Recueil de farces*, Droz 1997, TLF 482., au sens de « préméditer qch. prendre ses mesures, combiner les choses en vue d'un but à atteindre », (FEW 2, 75a s.v. *Calulare*), dans une farce qui paraît être d'origine normande.

- exemple de *preque* dans *L'amant resuscité de la mort d'amour*, relevé par V. Mecking, s'appuyant sur FEW 9, 366b s.v. Presse (Mecking 1998, renvoyant à Richelet 1680 – Trévoux 1752).

2. 2. *Les paramètres.*

— paramètres diatopiques : c'est sans doute la première difficulté d'identification qui se présente, les distinctions opérées par les contemporains étant très variées :

- Dans son *Suravertissement des Odes* de 1550 et son *Art poétique*, p. 11, Ronsard distingue le wallon et le picard, comme il distingue le poitevin, le tourangeau, le manceau et le normand, ce qui témoigne d'une conscience linguistique intéressante, souligne L. Terreaux (Terreaux 1968, 251). Cependant, dans le même *Suravertissement* et l'*Art Poétique*, p. 11, ligne 158, et p. 29, l. 508, il ne mentionne que le picard sans le wallon.

- Geoffroy Tory, dans son *Champleury*, ne parle pas du wallon.

- Robert Estienne, dans son *Dictionnaire françois-latin*, ne cite que le picard.

- Charles de Bovelles, dans son *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietatis* (1533), utilise le terme *Belgae*, très large, comme on le verra : « Et quia Parrhisij Belgis vicini, interstite Sequana fluvio, statim linguam à Belgis antiquum Gallorum sermonem plusculum servantibus... » : « Et comme les Parisiens, voisins des Belges, dont ils ne sont séparés que par la Seine, diffèrent beaucoup, pour ce qui est de la langue, des Belges qui observent davantage l'ancien langage des Gaulois... » (Bovelles, *Liber de differentia. Tabules breves*, 89/*Breves Tables*, 170-71)

- Jacobus Sylvius Ambianus, alias Jacques Dubois (1478-1555), dans la partie morphologique de sa grammaire, cite les parlers de toute la France : le picard, le bourguignon, le lorrain, le normand, le lyonnais, le wallon, le narbonnais, le provençal.

- Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, note que la prononciation *hebergier* est picarde ou wallonne (p. 31). Mais c'est au picard qu'il fait généralement allusion.

- Etienne Pasquier, plus tard, dans ses *Recherches de la France* (1611) fait de wallon le synonyme de vieux gaulois. Il ajoute que c'est encore la langue des *païs bas* et l'oppose au roman : « nos vieux Gaulois avoient leur propre langage que l'on appelait Wallon, ceux qui leur succederent appellerent le langage plus moderne Roman... aux païs bas ils se disent parler le Wallon et que nous parlons le Roman ». Jean Nicot, dans son *Thresor*, l'assimile au dialecte parlé au Nord de la Seine. Mais il précise que pour d'autres,

il s'agit du dialecte parlé au Sud de la Lys, opposé à la région du Nord qui est du domaine flamand⁷.

— Les picardismes en diastratie : comme bien des régionalismes, les picardismes peuvent être considérés comme appartenant à un registre bas, marqué par exemple, par des renforcements abusifs au regard d'un langage retenu et policé. Ainsi chez Henri Estienne : « C'est au nom de l'analogie interne qu'Estienne condamne le *tretous* populaire et picard :

Quinetiam ea quae Parisiis, aut alibi, vulgus tantum, et quidem ipsa potissimum faex plebis in ore habet, pro Gallicis ab eo (i.e. Antoine Cauchie, grammairien picard auteur d'une *Grammatica gallica*) obtruduntur, ut *Tretous* et *Tretant*... / Bien mieux certaines expressions qu'à Paris ou ailleurs le vulgaire seul, et encore surtout la lie de la plèbe, a à la bouche, cet homme nous les impose comme françaises. Par exemple *Tretous* et *Tretant*... (*Hypomneses* éd. Chomarat, 251/455).

Mais ici l'analogie ne joue pas entre une forme reçue et une erreur, mais entre celle-ci et les autres déviances qu'on devrait accepter à sa ressemblance si on lui donnait droit de cité : si on faisait entrer *tretous*, *tretant* dans la langue française, on ouvrirait la porte à une série de renforcements abusifs ; la « lie du peuple n'a-t-elle pas tendance à dire *tout fin clinquant neuf* » (pp. 210-211) ? (Glatigny 1992, 182)

L'apparition des marques d'usage chez les lexicographes est aussi une source non négligeable : le *Grand dictionnaire françois-latin* de Stoer 1606 stigmatise ainsi comme « inepte » la prononciation *voarre* pour *verre*, que l'on trouve entre autres en Picardie : « *Voarre* : ainsi prononce le vulgaire à Paris, en Picardie et ailleurs, mais ineptement... » (Wooldridge 1992, 27, 34).

— Les picardismes en diachronie : peuvent être considérés comme picardismes par les grammairiens ou les poètes des lexèmes ou des prononciations qui peuvent être plus largement répandus qu'aujourd'hui : l'on a vu plus haut que dans *Le Menteur*, Meigret considère encore *hurter* comme un picardisme, Ronsard corrigeant

7 — *Thresor*, s.v. *Walons* : Au vieil langage du país de Belges, les Belgiens s'appellent Walons, qui vaut autant à dire comme Gaulois, qu'on dit aussi galos, ou gualons, à la différence des bas Allemans, et des François naturels estans deçà la riviere de Seine, aussi une partie de Brabant se nomme Walons Brabant, comme une partie de Bretagne, Breton galô à la différence du bretonnant. Voyez Jean le Maire en ses Illustrations. Oudegherst au premier chap. de sa chronique de Flandres en parle un peu differemment, disant que le país de Flandres est divisé par la riviere du lys en deux, et que ce qui est deçà laditte riviere à la partie du Noort, se nomme Flandre flamengant à cause du langage qui y est usité, & ce qui est delà le lys, tirant au Suut est appelé Flandre Gallicant, par ce que la langue Wallone, c'est à dire Française est en usage.

dans ses *Odes hurter* (I, 148, 4) en *heurter* (1567) (Terreaux 1968, 72). Ronsard encore considère les vieilles formes en *-oie* du conditionnel comme des picardismes, sans pourtant les rejeter, à cause de leur utilité métrique : « Tu ne rejecteras point les vieux verbes Picards, comme *voudroye* pour *voudroi*, *aimeroye*, *diroye*, *feroye* » (*Art Poétique*, 29, 508-509). D'après ce texte donc, « il pense que la forme normale de la première personne est en *-oi*, sans *e* ni *s*. » (Terreaux 1968, 159)

Les lexicographes peuvent également enregistrer comme picardes des formes en voie de vieillissement, dont un exemple serait *compain*, relevé comme picard par Robert Estienne dans son *Dictionnaire françois-latin* et par Pasquier dans ses *Recherches* (VII, 22) : « *Compaignon*. Apud Picardos *compain* & *compaignon* synonyma sunt. » Repris par Nicot, 1606 : « Le Picard dit *Compaing*, comme l'italien *Compagno*, et *compaignon* par diminutif. Le mesme Picard dit *paignon* en diminutif de *pain*. » Mais Pasquier le note aussi comme vieux mot : « Nos vieux poètes appellent souvent Compain celui qui est leur amy », et L. Terreaux note que Ronsard le remplace par *ami* dans la réédition de ses Odes en 1560.

3. Deux illustrations de la question des picardismes en français préclassique

Nous avons choisi d'illustrer la délicate question des picardismes par deux exemples particulièrement intéressants : le premier est celui de la traduction de la Bible par Lefèvre d'Etaples et par Pierre Olivetan, le second est celui de Charles de Bovelles, qui apparaît à plusieurs égards comme un dialectologue avant la lettre.

3.1. La traduction de la Bible par Lefèvre d'Etaples et Pierre Olivetan

Rappelons qu'en 1530, Jacques Lefèvre d'Etaples publie à Anvers *La sainte Bible en François, translatee selon la pure et entiere traduction de saint Hierome...*, Bible dite aussi *Bible d'Anvers*. En 1535, P. R. Olivétan publie *La Bible, qui est toute la Sainte excripture. En laquelle sont contenus le Vieil Testament et le Nouveau, translatez en François, le Vieil de l'Ebrieu et le Nouveau du Grec*, 1535, Serrières, chez Pierre de Wingle. Bible dite aussi *Bible de Serrières*.

Lefèvre d'Etaples est confronté d'emblée, dans sa traduction, au problème de l'unité et de la variété de la langue française. Comme le souligne H. Kunze : « Die Hauptschwierigkeit sieht er in der Beschaffenheit der französischen Sprache, genauer, in der sprachlichen Situation, die er vorfindet. Im allgemeinen habe er

sich bemüht, volkstümlich zu übersetzen, nicht immer sei das möglich gewesen, « car aujourd'hui pour la plus part le François est meslé de Latin/et souvent de motz corrompus : dont maintenant nous est difficile les restituer et trouver. Ainsi donc par faute d'autres termes auons esté contrainctz de user des presens/en nous accommodant a nostre temps/et comme parlant barbare avec les barbares ». Die von ihm erstrebte Ausdrucksform charakterisiert er als « commun patois et plat language/fuyant toute affecterie de termes sauvaiges emmasquez et non accoustumez/lesquelz sont escorchez du Latin. » Aber auf Schritt und Tritt habe er die Erfahrung gemacht, dass das Französische noch recht wenig einheitlich und fest sei. Was er zu diesem Punkte zu sagen weiss, verdient auch, im Ganzen zitiert zu werden : « Toutesfoys que a suyre la propriete de la langue Françoise/elle est si diuerse en soy selon les pays et regions/voire selon les villes dung mesme diocese/qu'il est bien difficile de pouoir satisfaire a toutes aureilles/et de parler a tous intelligiblement. Car nous voyons/que ce qui plaict a l'un/il desplaict a l'autre : l'un affecte une diction/l'autre la rejette et ne l'approuue pas. Le François parle ainsi/le Picquard autrement/le Bourguignon en une sorte/le Normand en une autre... » « Diese allgemeine bekannte Erscheinung der Zersplitterung der französischen Sprache sei von zwei gelehrten Genossen, von Jacobus Sylvius – le Picard Jacques Dubois – in seinem *Isagogue* (1531), und Carolus Bovillus – in seinem *De Differentia Vulgarium Linguarum et Sermonis Varietate* (1533) ins rechte Licht gerückt worden. » (Kunze 1935, 16-17. Cf. infra). Cependant, la langue de sa Bible semble assez bien colorée de traits picards, qui apparaissent d'autant mieux dans la comparaison qu'on peut établir avec la Bible d'Olivétan⁸.

Ce sont en effet ces traits picards que s'emploierait à effacer Olivétan qui, dans l'*Apologie du translateur* qui suit la préface de Calvin dans l'édition gothique de 1535, « reprend les thèmes chers au cœur des humanistes de ce temps et qui sont ceux de Tory, de la *Briefue doctrine* et de Dolet. Il faut que la langue française rivalise avec la latine et la grecque. Il faut, malgré ses faiblesses, qu'on

8 — L'orthographe de cette Bible, et ses traits picards, serait-elle celle de Lefèvre lui-même, ou faudrait-il l'imputer à son imprimeur ? À cette question, posée par Jacques Chaurand lors de notre communication au colloque, la thèse de S. Baddeley fournit un élément de réponse en soulignant les rapports très étroits entretenus par Lefèvre et son imprimeur : « D'abord, doit-on considérer l'orthographe employée ici (i.e. dans la Bible) comme étant celle de Lefèvre ou de son imprimeur ? Lorsqu'on considère les rapports étroits qu'entretenait Lefèvre avec ses imprimeurs (l'atelier de Henri I^{er} Estienne était pour lui « *officina nostra* »), on peut supposer qu'il surveillait l'impression de ses éditions d'assez près, et à plus forte raison celle d'un livre aussi important que le Nouveau Testament. » (Baddeley 1993, 71)

puisse la comprendre » (Catach 1968, 66). Et il « accomode au vulgaire le plus qu'il a peu, en s'« attemprant », i.e. en observant, sur le plan de la graphie, une sorte de juste milieu, sur le plan de l'orthographe, entre les graphies étymologiques héritées du latin et celles reflétant la *prolation* vulgaire, dont certains ont fait leur règle. Ainsi s'expliquerait la « décoloration dialectale » qui pourrait caractériser la langue d'Olivétan par rapport à son prédécesseur : « Olivetan beseitigt dialektische Eigentümlichkeiten Lefèvres : Wo Lefèvre für mediopalatales *k* statt des französischen *ts* ein *ts* (geschrieben *ch*) aufweist, korrigiert Olivetan diese Lautgebung, die besonders dem Pikardischen eigentümlich ist, indem er reichsprachliches *c* setzt. So werden z. B. Lefèvre : *pieche, lanche, brachélet, rachine, besache, liche, balanche, ronche, monceau, embracher, blecher, percher, sucher, anchien* bei Olivetan *piece, lance, bracelet, racine, besasse, lice, balance, ronce, monceau, embracer, blesser, percer, sucer, ancien*. So auch anlautend Lefèvre *cherf, chucre* ; Olivetan *cerf, sucre* etc. Aber statt nfr *chercher* findet sich noch bei beiden Übersetzern *cercher*, eine Form, die noch bis zu Ende des 16. Jhs. vorherrscht.

Unterschiede ergeben sich ferner bei den Nasalvokalen *an* und *en*. Etwa Lef. *louenge*, Ol. *louange* ; *condemner* > *condamner*. Umgekehrt z. B. Lef. *boulengier*, Ol. *boulanger* ; und sogar, als mundartliche, speziell pik. Eigentümlichkeit, hat Lef. *en* in Wörtern, denen von Haus aus ein *an* zukommt ; so stets Lef. *mengier*, das bei Ol. zu *manger* wird. Überhaupt sollen im 16. Jh. und, wie der Grammatiker Chifflet (cf. Darmstetter-Hatzfeld, t. I, 213) behauptet, auch noch im 17. Jh. leichte Schwankungen und Differenzierungen in der Aussprache von *an* und *en* stattgefunden haben.

Weiterhin lassen sich eine Reihe von Fällen nennen, wo Ol. dialektische, besonders pik. Lautgebungen Lef. 's beseitigt (cf. Corblet 1851, 128-135) :

statt	pik. a - frz. u ;	statt Lef. <i>orine</i>	– Ol. <i>urine</i>
	pik. u - frz. eu ;	Lef. <i>pronelle</i>	– Ol. <i>prunelle</i>
	pik. o - frz. ou	Lef. <i>abruuer</i>	– Ol. <i>abbreuuer</i>

Häufige Metathese in Lef. *forment*, Ol. *froment* ; vermutlich auch in Lef. *nous escouons* (*contre vous la pouldre*), Ol. *nous secouons*, etc. (Luc, 1, 11) (Kunze 1935, 23-24).

Cependant, la langue de Lefèvre d'Etaples dans sa traduction de la Bible n'est peut-être pas aussi marquée de picardismes que le relève Kunze, et li faudrait sans doute tenir compte de la différence d'attitude de chaque traducteur au regard de la Bible, selon S. Baddeley : « Un [autre] trait qui frappe, dans la version de Lefèvre, est l'absence relative de traits caractéristiques régionaux :

encore une fois, c'est un trait qui ne frappe que lorsqu'on la place dans le contexte de l'époque. Lefèvre, comme la plupart des traducteurs de la Bible avant lui, était picard ; or, au début du xvi^e siècle encore, il suffisait d'examiner les écrits d'un auteur pour savoir son origine. On trouve bien quelques traits de prononciation régionale (*troupeau*, *nous pouvons* avec *o* plutôt que *ou*) ou de graphies caractéristiques de la *scripta* picarde, et notamment l'emploi de *-es* à la place de *-ez* pour les formes de la deuxième personne du pluriel ou pour le pluriel des mots en *-é* du type *beauté*, mais ces traits sont beaucoup moins nombreux que l'on a pu l'affirmer, et n'affectent que très peu le lexique. Cette neutralité pourrait s'expliquer par divers facteurs, et premièrement, par l'influence du texte de base : Lefèvre s'écarte en effet très peu de la Vulgate, alors que dans la traduction de son compatriote Olivétan (à partir de 1535), version proprement « réformée », celui-ci puise assez librement dans les ressources dialectales de sa langue quand le mot exact lui fait défaut. Il est intéressant de constater que dans la *Grammatographia*, ouvrage original, les traductions que donne Lefèvre pour les mots latins contiennent beaucoup plus de traits régionaux (par exemple, *yvire* pour « ivoire », *jeugier* pour « gésier »). Cela semble indiquer que Lefèvre était pleinement conscient de l'importance, déjà à cette époque, d'utiliser dans sa traduction biblique une langue neutre, véhiculaire, qui puisse être lue dans tous les coins de France. Olivétan dit par ailleurs, dans la préface de la Bible de 1535, qu'il recherche lui aussi un « commun patois et plat langage » : cependant, sa traduction est, à bien des égards, beaucoup moins homogène que celle de Lefèvre. » (Baddeley 1995, 92 et Baddeley 1995, 72). Mais S. Baddeley a manifestement minimisé la part des picardismes dans la Bible de Lefèvre d'Etaples, dont elle ne signale qu'une part réduite, et non sans approximation parfois, au regard de l'étude plus détaillée de H. Kunze, qu'elle ne semble pas connaître⁹.

Cet exemple est révélateur de la complexité de la « question picarde » au xvi^e siècle : Lefèvre manifeste une sensibilité aux différences régionales du français tout en présentant une traduction colorée de picardismes, qu'Olivétan atténue, mais l'appréciation de ces picardismes est différente selon les critiques, la visée de la traduction n'étant pas identique de l'un à l'autre. Peuvent aussi être considérées comme picardismes par les grammairiens ou les poètes des prononciations ou des graphies qui peuvent être plus large-

9 — Peut-on caractériser de « prononciation palatalisée » la prononciation à laquelle renvoient les graphies comme *tiesmoignage* et *lieue toy* (« lève-toi »), comme elle le fait dans sa thèse ? (Baddeley 1995, 72). L'étude de Kunze n'y est pas mentionnée.

ment répandues qu'aujourd'hui, comme on le voit dans la « révision » d'Olivétan.

3.2. *Un exemple de dialectologue avant la lettre :*

Charles de Bovelles

3.2.1. *Situation de Charles de Bovelles*

Charles de Bovelles est né en 1478 ou 1479 à Saint-Quentin ; il meurt à une date indéterminée, sans doute vers 1555-1556. Comme le Picard Jacques Dubois – Jacobus Sylvius – dans son *Isagogue* (1531) il souligne, dans son *De Differentia Vulgarium Linguarum et Sermonis Varietate* (1533), la supériorité du latin sur la langue vulgaire : « The *Liber de Differentia* contained no discussion of syntax and nothing about position of articles. In fact, the main trust of the work, like that of the *Isagogue* of Jacques Dubois, was directed toward proving the superiority of Latin over the vernacular. In answering the question what dialect should serve as an archetype for French, Bovelles asserted that none of them were of great use and that Latin “the shining splendor”, was the only archetypal language since it alone was free of idiosyncrasies resulting from time, place, and historical accident : “Ubi veram illius scrutabimur ? Nusquam sane nisi quis forte labia linquens vulgi neglecto etiam quovis Galliae solo Latinam linguam in doctorum virorum ore, in suo splendore sedentem et velut Gallici sermonis fontem inspectet ut pote a locorum temporum et horoscoporum casibus immunem”. » (p. 44) (Victor 1978, 30). Dans cet ouvrage, qui est non seulement linguistique, mais aussi polémique, avec l'objectif de jeter le discrédit sur toutes les tentatives pour mettre en valeur la langue vulgaire, Bovelles avance plusieurs arguments largement répandus à l'époque : ils sont rassemblés et analysés pour l'essentiel, avec ses tenants et aboutissants, dans le commentaire de C. Dumont-Demaizière dans l'introduction de son édition du *Liber de differentia vulgarium linguarum*, situant Bovelles parmi ceux qui ont réfléchi sur la langue vulgaire dans le premier tiers du xvi^e siècle, avant d'étudier ses conceptions philosophiques (Dumont-Demaizière 1973, ch. VII, 47-54 et VIII, 55-60). Le premier est la *corruption* des langues vulgaires : à la différence du latin, qui constitue un point de référence conçu comme immuable et présentant une identité idéale entre oral et écrit¹⁰, les langues vulgaires continuent d'évoluer, et cela pour trois raisons :

10 — Cette conception, communément partagée alors, est cependant battue en brèche par Théodore de Bèze : « La langue latine [...] s'escrivoet autrement quele ne se prononçoet » (Signalé par S. Baddeley 1995, 110, note 16, qui renvoie au *Dialogue de l'Orthographe e Prononciacion Françoesse*, J. de Tournes, 1555, 52-53)

– le passage du temps, qui éloigne ces langues de leur langue-source, dont la variété s'explique par deux facteurs :

- le premier est la division géographique de la France causée par ses frontières naturelles, les Alpes, le Rhin, l'Océan Atlantique, les Pyrénées et la Mer Méditerranée.

- le second est les invasions des Barbares, que Bovelles regroupe en cinq tribus : les Burgondes, les Francs, les Bretons, les Flamands et les Normands. En ajout à ces cinq tribus, il discute aussi de l'établissement des tribus qui sont installées partiellement en France. Parmi celles-ci, il y a les Basques, qui ont franchi les Pyrénées et les habitants de la Savoie et des territoires le long de la frontière franco-italienne.

– la prononciation du peuple « ignorant », qui ne dispose pas de l'appui de l'écrit pour corriger ses fautes de prononciation. Pour illustrer l'énorme différence dans la prononciation résultant de ces divisions, Bovelles relève l'emploi des mots « oui » et « non » (*ita* et *non* en latin). Et pour montrer combien est grande la diversité et la disparité, il dresse une liste des prononciations différentes de ces mots non seulement dans les villes françaises comme Paris, Amiens, Narbonne et Lyon, mais aussi en Allemagne, Suisse et Espagne.

– et enfin, *l'horoscopus caeli*, « l'influence astrale », la seule explication que Bovelles ait pu trouver à de nombreuses variantes régionales et dialectales, et que C. Dumont-Demaizière rattache à la pseudo-science antique appelée *physiognomonie* (Dumont-Demaizière 1973, 53)¹¹.

La langue française, notre langue maternelle, est diverse et changeante à l'intérieur des limites du territoire français. En effet, de même que cette langue issue de la langue latine, s'écarte de l'homophonie antique, par suite de la non-observance des règles, de la distance et des défauts de prononciation : de même, elle admet aussitôt, en elle-même, une très grande diversité, à tel point que l'expérience nous montre qu'il y a actuellement en France autant de coutumes et de langages humains que de peuples et de régions et de villes. Ce phénomène se produit également dans toute nation qu'abrite la voûte du ciel, à savoir que du fait d'un modeste éloignement, une influence céleste et astrale provoquant bientôt un changement dans les prononciations des hommes, les langues aussi en sont changées... (*Liber de differentia vulgarium linguarum*..., trad. Dumont-Demaizière, in Longeon 1989, 56).

11 — Ce recours à l'influence astrale n'est pas isolé à l'époque, avant Vico : le célèbre imprimeur anglais Caxton attribuait le manque d'uniformité de l'anglais à l'influence de la lune, comme le note A. Crépin. (Crépin 1972, 24. Signalé par Baddeley 1993, 110, note 14)

Les implications de ce raisonnement sont très claires : d'abord, il est inutile même d'essayer de donner une forme écrite à ces langues en raison de leur variabilité (quelle variété choisir ?) et de leur instabilité : dès qu'une orthographe sera mise en place, les changements qui interviendront dans la prononciation la rendront aussitôt dépassée. Ensuite, il n'est pas souhaitable d'essayer de composer des ouvrages sérieux dans un idiome aussi corrompu et changeant. » (Baddeley 1995, 87-88). il est donc vain de chercher où se trouve le dialecte modèle de la Gaule :

Ubinam igitur, et in qua lingua regione locabimus totius Gallici sermonis archetypum ? Ubi veram illius scrutabimur ideam ? Nusquam sane, nisi quis forte labia linquens vulgi, neglecto etiam quouis Galliae solo, Latinam linguam in doctorum virorum ore, in suo splendore sedentem, & velut Gallici sermonis fontem inspectet : utpote à locorum, temporum, et horoscoporum casibus immunitem. / Où donc et dans quelle région de la France placerons-nous l'archétype de la langue française dans son ensemble ? Où rechercherons-nous son véritable modèle ? Nulle part, assurément, à moins que, délaissant les prononciations vulgaires, sans tenir compte non plus du sol de la France (c'est-à-dire de la région géographique), on n'examine la langue latine dans la bouche des savants, cette langue installée dans sa splendeur et source de la langue française, exempte des accidents de lieu, de temps et d'influence astrale. (*Liber de differentia*, éd ? Dumont-Demaizière, 44/121)

Si « l'idéal de Dubois, dans sa grammaire, est un français qui serait le moins irrégulier possible par rapport au latin, à l'inverse, Bovelles veut montrer que le projet de régulariser le français est utopique. Il met en évidence l'instabilité de notre langue et les inconsistencies de l'usage et montre qu'on ne peut rien fonder sur une terre meuble. » (Dumont-Demaizière 1973, 50). Il observe ainsi les inconséquences de l'usage sitôt qu'on se déplace d'un village à l'autre, et a fortiori, d'une région à une autre, ébauchant ainsi les premiers éléments d'une dialectologie française. Brunot lui reconnaît ce mérite (Brunot, II, 132, note 1), tandis que Sever Pop semble l'ignorer et fait débiter les études de dialectologie romane en France, avec l'abbé Grégoire en 1790. La valeur de ses observations dépendra, évidemment, du nombre des exemples qu'il cite et de l'étendue de ses investigations. Or si nous regardons le domaine géographique auquel l'auteur s'est intéressé, nous constatons d'abord qu'il se réfère aux pays voisins de la France qu'il a visités : Allemagne, Italie, Espagne. En France même, il prend ses exemples dans des régions assez variées, mais avec, cependant,

une grande prédilection pour le Nord-Est du pays et surtout la Picardie (Amiens, Vermand, Péronne, Saint-Quentin, Laon).

Ces préoccupations apparaissent dans les *Tabulae breves Gallicanarum vocum, docentes quatenus earum factitiae et arbitrariae, vel barbarae sint, & quae ab origine Latina manarint*, traduites en français par Colette Dumont-Demaizière : *Breves Table de mots français montrant lesquels d'entre eux sont artificels, arbitraires ou mêmes barbares et lesquels découlent d'une origine latine*, où il propose des étymologies la plupart du temps fantaisistes à notre goût, mais qui ne le sont peut-être guère plus que celles de Ménage en 1694, la conception de l'étymologie n'étant sans doute pas la même que celle de notre époque et se satisfaisant plus volontiers de rapprochements analogiques, ici faits dans l'intention de souligner la diversité des origines. (cf. Buridant 1998)

3.2.2. Les Brèves Tables des Differentiis de Charles de Bovelles et son apport à la question des picardismes en français préclassique

1. L'approche des picardismes dans les *Brèves Tables* est faite sur la base d'un relevé par ordre alphabétique strict des items identifiés comme picards – par leur graphie, leur sémantisme, leur morphologie ou leurs constructions – à partir des critères modernes ou signalés comme tels par Bovelles lui-même, soit en vedette, soit dans le corps de l'article, en modifiant celui de Bovelles, qui est relativement différent.

2. Bovelles présente plusieurs types d'articles :

— article avec vedette picarde en entrée : *Acouter* vel *escouter*, quod est *audire*.

— article avec terme non marqué en entrée+forme picarde ou terme picard associé : *Achever* ou *esquiever* de *a* et *caput*.

A-t-il conscience qu'il s'agit d'un picardisme dans le premier cas ?

— article présentant des commentaires métalinguistiques mettant en oeuvre un référentiel contrastif explicite, par référence aux Belges (Eloy 1997, 141) :

- *chez les Belges* : *Auwen*, per V vocalem, significat apud Belgas hunc annum (avec U voyelle, signifie, chez les Belges, cette année).

- *les Belges disent* : *Cheveux* pro *coma* et *crinibus*, à capillis dicuntur : Belgae dicunt *caviaux*... (*cheveux* pour *coma* (chevelure) et *crines* (cheveux) est formé à partir de *capilli* (cheveux))...

- *selon les Belges* : *Boue* per V vocalem, id est lutum, dubia vox : secundum Belgas *bourbe* (avec U voyelle, c'est-à-dire : *lutum* (boue), mot douteux ; selon les Belges : *bourbe*).

- avec implication personnelle : *que nous les Belges appelons/disons* : *Enfer*, quod nos Belgae vocamus *infer*, ab *inferno* (*Enfer* que nous les Belges, appelons *infer* de *infernum* (infernale))/ *Eschut* quod nos Belgae dicimus

esquieut ab *in* et *cado*... inde *il escherra*, *il esquerré*, id est eveniet (*Eschut* que nous, les Belges disons *esquieut* de *in* et *cado* (je tombe)... de *in* et *cado* (je tombe)... d'où : *il escherra*, *il esquerra*, c'est-à-dire : il arrivera)

• par opposition aux Parisiens ou aux Francs : *Balet* Parrhisij scopam vocant, quam Belgae *ramon* dicunt, ab arborum ramusculis ex quibus fiunt (les Parisiens appellent ainsi un *balai* (*scopa*) que les Belges nomment *ramon*, d'après les rameaux des arbres dont sont faits les balais...) —> idem à l'article *ramon*./ *Gambe*, Franci dicunt *Iambe*... (*Gambe*, les Francs disent *gambe*).

Il ne faut pas se laisser abuser par la référence aux *Belges* : sous cette dénomination héritée du *De bello gallico* de César, sur un fond géographique qui est celui de la Gaule (cf. la Carte relevant la Répartition géographique des exemples cités dans le *Liber de differentia* (Dumont-Demaizière 1973, 53), Bovelles désigne bien les Picards, et plus particulièrement sa région d'origine : Saint-Quentin. (Le *FEW* lui-même n'a pas évité le piège, cf. infra).

3. Intérêt de cette Table

3. 1. Pour la prononciation : elle a en particulier été exploitée par C. Thurot, qui en tire plus d'une centaine d'exemples (Thurot 1881-1883)¹².

3. 2. Les traits du picard sont jugés et jaugés à l'aune du latin, point de référence et pierre de touche et point d'ancrage jugés inaltérables, par rapport auxquels évoluent les langues vulgaires, dont le français : le picard reste proche de la latinité par son absence de palatalisation en particulier : *k/c* y reste *k*, contrairement à ce qui se passe chez les « Parisiens ».

3.3. Elle permet de repérer les traits donnés comme fondamentaux, caractéristiques du picard chez Bovelles et les lexicographes de l'époque, plusieurs articles de Bovelles portant la mention « picard » se retrouvant surtout dans Nicot 1606, qui enregistre 73 mots glosés par « picard », dont 12 sont présents chez Bovelles¹³.

Sont ainsi soulignés comme spécifiquement picards des traits de prononciation.

• l'absence de palatalisation de *k* et *g* : *Choulx* vel *choles* vel *coles*, à caulibus, quasi caules. Belgae enim proprius quam Franci alludunt Latinitati,

12 — C. Dumont-Demaizière signale que Thurot a abondamment utilisé le témoignage de Bovelles dans son étude de la prononciation du français. Il lui emprunte *plus de cent exemples*, la plupart illustrant la prononciation des Picards, mais aussi celle d'autres régions, ainsi : Thurot, p. 206 : les Picards disent *iou* pour *ie* « *quen puis iou mais* » (Bovelles, p. 64). Mais Thurot ne s'est pas livré à une étude systématique des enseignements que pouvait apporter Bovelles sur les picardismes, ce que j'esquisse ici.

13 — Un tableau comparatif des picardismes dans les *Breves Tables*, le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne de 1549, le *Dictionarium latinogallicum* de 1552 et le *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* de Jean Nicot de 1606 permet d'apprécier des différences intéressantes dans l'enregistrement des picardismes :

proferentes C, absque aspiratione (*Choulx* ou *choles* ou *coles* de *caulis* (chou), comme *caules*. En effet, les Belges se rapprochent plus de la latinité que les Français en prononçant C sans aspiration)

- la chuintante : *Chaussie* secundum Belgas *cauchie*, strata lapidibus via (*Chaussie*, selon les Belges *cauchie*, chemin pavé de pierres)
- la prononciation *w* pour *g* : *Waster*, quod nos Belgae dicimus *waster*, à vastando (*Gaster*, que nous, les Belges, disons *waster*...)
- la prononciation *o* pour *eu* : *Heur*, ide est prosperitas, cui contrarium *Malheur*, à quibus *heureux* et *malheureux*... Belgae dicunt *horeux*, *malhoreux*, Latinitati propiores (*Heur*, c'est-à-dire prospérité, dont le contraire est *malheur*, d'où on tire *heureux* et *malheureux*... Les Belges disent : *horeux*, *malhoreux*, et sont plus proches de la latinité)

Mais aussi des traits morphologiques, dans les formes des pronoms personnels :

- *jou* pour *je* : *Ie* per I consonante, id est Ego, et deducta est ab ego... Belgae interdum pro *Ie* dicunt *Iou* : *Quen puis iou mais* ? (*Ie*, avec I consonne, c'est-à-dire : *ego* (moi) a été tiré de *ego*... Parfois les Belges disent *iou* pour *ie* : *Quen puis iou mais* ?)
- les formes *mi*, *ti*, illustrée pour la première par un exemple plaisant, relevant la fréquence de *mie* en picard au regard de *point* ailleurs, fréquence qui semble s'être dessinée dès le Moyen Âge : *Mie* apud Belgas vox frequentissima : apud ceteros Gallos vix auditur pendet à minimo & significat minime, semperque addi solet cum negatione valens tantumdem, quantum vox *point* : interdum apud Belgas auditur, *Ie* ne ly ay mie mis mi, Minime proposui ego (*Mie*, mot très fréquent chez les Belges ; on l'entend à peine chez les autres Français... : *il n'est mie chi*, *il n'est point chi*... Parfois, chez les Belges on entend : *Je ne ly ay mie mis mi* : *minime posui ego* (moi, je ne l'ai pas posé).

Ou dans les formes du démonstratif ou des adverbes afférents :

Point... : *il ne est point chi* : *non est hic* (il n'est pas ici) ; *il n'a point chi esté* : *non hic fuit* (il n'a pas été ici) ; *As tu point faict che* que *iay dict* ? *Fecistine quod dixi* ? (n'as tu pas fait ce que j'ai dit ?)

3.4. Elle enregistre à l'occasion des formations intéressantes, comme le figement formant phrasème qui s'opère dans le terme d'adresse associant *bel* et *sire* :

- en quantité : sur les 73 picardismes de Nicot, 29 se retrouvent dans le DFL, 34 dans le DLG ;
- en qualité : les picardismes ne sont qu'exceptionnellement signalés comme tels dans le DFL et le DLG, au regard de Nicot : s'observe ainsi un net progrès des marques d'usage. Est-ce le signe d'une conscience accrue des différences régionales chez les lexicographes ? Le point serait sans doute à creuser.

Bechire, vox in ore Belgarum perfrequens, & leni labiorum vitio suam pene originem mentiens, tantundem pene ex usu significat... Pendet autem à duabus, *bel* & *sire*, quod est dominus : quasi *bel sire*, vel *beau sire*. quia in initio allocutionis, solemus eo modo personam quamlibet familiaris affari... Nunc vitiata vox sonat *becire*, pene ignorataque originis (*Bechire* mot très fréquent dans la bouche des Belges et qui dément presque son origine, en raison de sa prononciation adoucie... Il vient de deux mots : *bel* et *sire* qui signifie seigneur, comme *bel sire* ou *beau sire*... Maintenant, le mot corrompu s'entend *bechire* et semble presque d'origine inconnue).

3.5. Elle enregistre à l'occasion une marque diastatique, appréciation dépréciative portée sur un terme picard au regard de la norme « parisienne » (cf. H. Estienne, supra) :

Panche apud Belgas *venter*... Belgae saepe, Parrisij vix ea voce utuntur, imo eam rident (*Panche*, chez les Belges : *ventre*... Les Belges se servent beaucoup de ce mot, les Parisiens l'emploient difficilement, bien plus ils le tournent en dérision)

3.6. Surtout, elle constitue encore une mine non négligeable par ses apports à la lexicologie du picard au xvi^e siècle. Sans doute, Bovelles est loin d'élaborer un lexique raisonné : selon C. Dumont-Demaizière, « il s'est vraisemblablement contenté de relever les mots qui lui venaient à l'esprit ; il a suivi son inspiration du moment sans se préoccuper d'être systématique ni complet : le nombre de mots cités est très inégal pour chaque lettre : 49 pour A, 59 pour B, 43 pour C, 16 pour D, 19 pour E, etc. » (Dumont-Demaizière 1973, 43). Mais son lexique est dans l'ensemble représentatif de champs lexicaux majeurs des *realia*, et il offre encore des apports au *FEW*, qui l'a exploité, certes, puisque les *Brèves Tables* sont bien enregistrées dans les sources du *Supplément* du *Beiheft* rédigé par Margaret Hoffert (Bâle 1957), mais son exploitation semble sporadique et n'évite pas toujours la mésinterprétation de *Belga*, comme dans les articles Gruis (16, 94a), « son de farine » situé en Belgique quand il est référé à Bovelles : Belgique *gruis* (1533, Bov. Diff. 61), ou *Grisilon (16, 84a), offrant le même malentendu : *grésil* : Belgique *grésil* (1533, Bov. Diff. 61).

On relèvera ainsi :

— le cas de *souper*, esquissant la concurrence avec *dîner*, dont le *Dictionnaire des régionalismes de France* dessine la large extension régionale avec un pourcentage de connaissance de 90 à 100% (P. Rézeau éd., Duculot 2001, article *souper*, p. 935-938, et carte afférente) :

Souper, qua nunc voce utimur pro 5... (*Souper*, mot que nous utilisons actuellement à la place de *coena* (dîner)...) —

des attestations à ajouter à celles données par le *FEW*, et les anticipant :

- **behitre** : *FEW* I s.v. Bissexus : 1^{re} attestation donnée chez Dupuis (schon Dupuis 1573) —> Bovelles : *Behitre*, id est tempestas in aere : originis incerte à nautis deducta (*Behitre* : le temps qu'il fait, mot d'origine incertaine rapporté par les matelots) ; et aussi chez R. Estienne 1549.

- **gayoler** : *FEW* 2, 1, 555a, s.v. Caveola : 1^{re} attestation donnée dans le *Dictionnaire françois latin* de J. Thiery 1564 (Th 1564 – Stoer 1650) —> Bovelles, à l'article *gay*, forme picarde de *geai*, base pour lui de *gayole* et *gayoler* : *Gay* pro nota ave a raco vel raculo. Hinc & gayolle, avium cavea, seu locus in quo claudi aves solet : hinc & *gayoler* multum loqui, à similitudine graculi... (*Gay*, oiseau connu, de *gracus* ou *graculus*. De là vient aussi *gayolle*, cage à oiseaux, ou lieu dans lequel les oiseaux sont, d'ordinaire, enfermés. De là encore *gayoler*, parler beaucoup, à l'imitation du geai...) —

- **louche** : *FEW* XVI s.v. *Lotja : 1^{re} attestation au sens de « cuiller » donnée dans le *Dictionnaire françois-latin* de J. Thiery 1572 : pik. « cuiller » (Th. 1572 - Huls 1674, ALF 367) —> Bovelles : *Culier*, Parrhisij cochleare, seu cochlear vocant instrumentum concavum quo liquida edulia ori admoventur, immo in os traduntur. Belge id per maiorem syncopam vocant *louche*, per V vocalem : utrumque à cochleari pendet (les Parisiens appellent *cochleare* ou *cochlear* (cuiller) un instrument avec lequel ils approchent de leur bouche les aliments liquides et les y introduisent. Les Belges appellent cet instrument *louche* avec U voyelle en contractant davantage le mot). Présent aussi dans Estienne 1549 et dans sa lignée.

- **ran** : *FEW* XVI, 657a s. v. RAN : Apik. *ran m.* « béliet » apik... mentionnant (Th. 1572 - Nic. 1606) —> enregistré chez Bovelles.

— un petit lot de mots complétant des articles du *FEW* :

- **cliche** : *FEW* II, 1, 788a Clitellae Samsattel : Daraus enlehnt mfr. *clitelles* Pasquier —> Bovelles : *Cliche* oneribus ferendis apte, a clittellis, quas asini ferre in forum solent (*Cliche*, adapté au transport des fardeaux, de *clitellae* (bât) que d'ordinaire les ânes portent sur leur dos en allant au marché). À la note 242, p. 228, C. Dumont-Demaizière indique que le mot « est sans doute exclusivement dialectal car il n'est attesté sous aucune forme dans Godefroy. »

- **queslier** : *FEW* II, 506a sqq. Cathedra enregistre, dans les dérivés, *cayerier* Flandr. —> Bovelles *queslier* : *Quesliervel chelier*, seu *Cayelier*, cathedrarius artifex, à cathedra quam vocamus *Cayere* : Parrhisij *Chaiere* vel *Chayre* (*Queslier* ou *Chelier* ou *Cayelier*, artisan qui fabrique des chaises ; de *cathedra* (chaise) que nous appelons : *Cayere* ; les

Parisiens *Chayère* ou *chayre*). Les deux formes de la conjonction disjonctive du latin, effacées dans la traduction, opèrent dans cet article une distinction entre les variantes phonétiques *Chelier/Queslier* et la forme reposant sur un autre radical *Cayelier*, sur *Chaiere*.

• **enguinauder** : FEW IV, 686b Ingenium : pik. *engeigner* « séduire par de fausses promesses » —> Bovelles *Engignier*, id est fallere, ab ingenio : Belgae dicunt *Enguinier*, vel *enguinauder* (*Engignier*, c'est-à-dire tromper, de *ingenium* (intelligence) : les Belges disent *enguignier* et *enguinauder*). La formation intrigue : faut-il y voir un croisement avec pik. *enganner* (FEW IV, 683a Enganner) ? Mais comment s'explique la finale *-auder* ?

• **estalon** : FEW 12n 280b Stolo, ne signale que la forme *stolon*, empruntée deux fois. Mf. *stolon m.* « rejeton d'un noisetier » (1549, Fourch) Nfr. « bourgeon auxiliaire de certaines plantes » (seit Boiste 1812) —> Bovelles : *Estalon* pro stolida & inutili arborum fructificatione à radicibus nascente, stolones et à stolonibus dicuntur (*Estalons* : pousse de rejets inutiles qui partent des racines des arbres ; on les appelle *stolones* et le mot est formé à partir de *stolones* (surgeons).

• **galifre** : FEW 17, 482 *WALA et DEAFG1, 87 – qui signale que c'est sûrement une erreur que ce mot ait été repris parmi les mots d'origine inconnue rangés sous « Les oiseaux de proie » dans le FEW 21, 236a, et Baldinger *Etymologien* I, 654 –. Le mot désigne d'abord « une espèce d'oiseau de proie ». Le DEAF ajoute mfr. *galiffre* adj. « vorace » hap., Gdf et v. FlutreMPic. —> Bovelles : *Galifre* pantolabus, qui plurimum edit, etiam incerta vox. (*Galifre* : *pantolabus*, qui mange beaucoup : c'est encore un mot incertain).

On observera aussi que Bovelles donne une définition précise et digne d'un bon lexicographe, d'objets familiers, comme celui-ci :

Telle, apud Belgas vas fictile, latum et planum, utile coquine officijs, & rebus in eo lauandis, pendet à tellure, id est terra (*Telle*, chez les Belges, récipient d'argile, large et plat, utilisé pour les tâches de la cuisine et pour y laver des objets, vient de *tellus*, c'est-à-dire : terre).

Se dessine donc au total en filigrane, pour peu que l'on regroupe les articles des *Breves Tables*, une esquisse de grammaire du picard, illustrant ses particularités distinctives fondamentales sur les plans phonétique, morphologique, sans compter des lexies ou des sémantismes spécifiques, un examen encore plus fin et plus systématique permettant certainement d'autres glanures. Cet aperçu peut corroborer une sorte de réhabilitation de Bovelles qui « peut être présenté comme le père de la dialectologie fran-

çaise » (Giard 1982. Cité par J.-M. Eloy 1997, 5), C. Dumont-Demaizière, au terme de son Introduction du *Liber de differentia*, l'estimant, avec Emrik, « digne de figurer parmi "les illustrations picardes" » (Dumont-Demaizière 1873, 65). Le paradoxe en la matière est que c'est au nom du refus d'une langue intégrant des variétés instables, au regard de la fixité du latin, que Bovelles nous donne cet aperçu très coloré du picard, assorti de marques distinctives que la lexicographie française naissante développera.

Conclusion

La question de la définition du picardisme en français préclassique est une question complexe mettant en jeu plusieurs paramètres qui peuvent se croiser et interférer :

— celui de la constitution et de la création d'une langue française rivale du latin, qui en est encore à ses débuts : deux mouvements se dessinent qui semblent s'étager en chronologie :

- un mouvement d'intégration des variétés régionales et des dialectes, qui constituent des apports et des enrichissements à la langue nationale en gestation : cette idée est illustrée par la comparaison avec la maison – la langue française est comme une maison dont les dialectes sont comme autant de pièces –, et le grec sert de modèle.

- un mouvement de rejet des variétés régionales au profit de la fixation d'une langue unifiée dans sa graphie, le grec pouvant encore servir de modèle, comme le latin, point de référence jugé fixe et inaltérable ; se fait jour, comme chez Pasquier et Estienne, le souhait de voir s'épanouir une sorte de koïné, analogue à la scripta médiévale.

— le paramètre diatopique : au ^{xvi}^e siècle, le picard peut être une notion géographiquement assez floue, dont les dénominations recouvrent des aires très différentes, en latin comme en français.

— le paramètre diachronique et diastratique : à mesure que l'on avance dans le siècle, des régionalismes subissent un processus de vieillissement qui peut tendre à les marquer comme marginaux et d'un registre peu soutenu.

Deux cas ont été pris pour illustrer cette situation : la traduction de la Bible dans les versions de Jacques Lefèvre d'Étaples et d'Olivetan, où s'est posé le problème de la coloration de la langue, au regard de la langue-source, au statut particulier, et au regard de la destination et de sa diffusion, qui doit toucher un large public¹⁴. Les *Brèves Tables* du *Liber de differentia vulgarij linguarum* de Bovelles qui, en présentant un fort ensemble de mots marqués

explicitement ou non comme picards, pour illustrer la variété gênante du français à des fins polémiques, esquissent une dialectologie naissante où commencent à se distinguer des marques spécifiques de picardismes en français préclassique, reprises par les lexicographes. Accompagnant ce mouvement de mise en relief des variétés dialectales marquées et réservées de plus en plus à la communication orale, naît aussi à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, la littérature patoise dont un ouvrage collectif retrace précisément les destins (Vielliard éd. 2001). Les deux phénomènes forment, en quelque sorte, les deux faces d'un même Janus.

Claude BURIDANT

Université Marc Bloch, Strasbourg

14 — À ces oeuvres visant un large public peuvent s'opposer des oeuvres fortement colorées de picardismes couvrant une aire de diffusion restreinte. Un excellent exemple en est donné par S. Baddeley sous la forme d'un Nouveau Testament traduit par un Picard inconnu d'après la Vulgate, et imprimé à Anvers – plaque tournante de la Réforme – en 1523 par Adriaen van Berghen (spécialiste anversois des éditions de Luther). « La traduction est en français fortement picardisé, et a dû circuler à Tournai et dans la région (Tournai et Théroutan étaient sous tutelle anglaise depuis 1513) » (Baddley 1993, 80). Les problèmes de diffusion seraient aussi à considérer.

Bibliographie

1. *Ouvrages du XVI^e siècle*

Bovelles C. de (1533, 1972²) : *Liber de differentia vulgarum linguarum et Gallici sermonis varietate*, Paris, Robert Estienne, 1533. Présentation et traduction par C. Dumont-Demaizière, Amiens, Musée de Picardie, 1972. Cf. aussi Dumont-Demaizière.

Estienne H. (1582) : *Hypomneses De gallica Lingua* (...) Genève. Texte latin original. Traduction et notes par Jacques Chomarat, Paris, Champion 1999. Textes de la Renaissance, série Traités sur la langue française, 30.

Peletier du Mans J. : *Dialogue de l'Ortografie e Pronunciation Françoisese...*, 1550. Précédé de l'*Apoloige a Louis Meigret Lionnoes*, Slatkine reprints, Genève, 1664.

2. *Études*

Baddeley S. (1993) : *L'orthographe au temps de la Réforme*, Droz, Travaux d'Humanisme et de Renaissance.

Baddeley S. (1995) : « Le choix des langues : Lefèvre d'Étaples et les questions linguistiques au début du XVI^e siècle », *Lefèvre d'Étaples (1450 ?-1536)*, Actes du colloque d'Étaples les 7 et 8 novembre 1992, Paris, Champion. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 5, 81-95.

Brunot F. (1967) : *Histoire de la langue française*, II, *Le XVI^e siècle*, Paris, A. Colin.

Buridant C. (1998) : « L'étymologie, de l'Antiquité à la Renaissance : présentation », *L'étymologie de l'Antiquité à la Renaissance*, *Lexique* n° 14, C. Buridant éd., Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Crépin A. (1972) : *Histoire de la langue anglaise*, Paris, Presses Universitaires de France, *Que sais-je ?* (1967¹).

Eloy J.-M. (1997) : *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Peeters, Louvain-la-Neuve, BGILL, Linguistique Générale.

Giard L. (1992) : « L'entrée en lice des vernaculaires », *Histoire des idées linguistiques*, S. Aurox éd., Bruxelles, Mardaga, 206-225.

Glatigny M. (1992) : « Les fautes de français dans les *Hypomneses* d'Henri Estienne », *Grammaire des fautes et français non conventionnel*. Actes du IV^e Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure les 14, 15 et 16 décembre 1989 par le groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (G.E.H.L.F.), Presses de l'École Normale Supérieure, 171-184.

Kunze H. (1935) : *Die Bibelübersetzungen von Lefèvre d'Étaples und von P. R. Olivetan verglichen in ihrem Wortschatz*, Dresden, Ditter & Co.

- Lafont R. (1968) : « Que le gascon y aille si le français n'y peut aller » : réflexion sur la situation linguistique et stylistique de Montaigne », *Le français moderne*, 36, 2, 98-104.
- Lanusse (1893) : *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française*, Grenoble.
- Longeon C. (1989) : *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le Livre de Poche.
- Mecking V. (2000) : Compte rendu de Nicolas Denisot, *L'amant resuscité de la mort d'amour (1558)*, édition critique par Véronique Duché-Gavet (Textes Littéraires Français, vol. 491), Droz 1998 : *Zeitschrift für romanische Philologie*, 116, 560-567.
- Mecking V. (2000-2001) : « À propos du vocabulaire de Tabourot des Accords (1549-1590) et de son intérêt pour le français préclassique (1500-1650) », *Revue d'Humanisme et Renaissance*, 51-52, 57-72.
- Terreaux L. (1968) : *Ronsard correcteur de ses oeuvres. Les variantes des Odes et des deux premiers livres des Amours*, Genève, Droz, Publications romanes et françaises, CII.
- Thurot C. (1881-1883) : *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, Imprimerie Nationale.
- Victor H.M. (1978) : *Charles de Bovelles (1479-1553). An intellectual biography*, Genève, Droz. Travaux d'Humanisme et Renaissance, CLXI.
- Vielliard F. éd. (2001) : *Littératures dialectales de la France. Diversité linguistique et convergence des destins*, Études réunies par F. Vielliard, Paris-Genève, Champion-Droz, Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 159, première livraison.
- Wooldridge T.R. (1992) : *Le Grand Dictionnaire François-Latin (1593-1628). Histoire, types et méthodes*, Toronto, Paratexte.